

CJ 11 IMPARFAIT OU PASSE SIMPLE : LA CONCORDANCE DES TEMPS

Lorsqu'on écrit un texte au passé, on a le choix entre l'imparfait et le passé simple . Mais pour employer l'un ou l'autre , il faut respecter certaines règles; ça s'appelle la concordance des temps .

On emploie l'imparfait pour exprimer une action qui dure dans le temps (longue) ou qui se répète régulièrement (habituelle) .

On emploie le passé simple, pour exprimer une action courte ou qui ne s'est produite qu'une seule fois .

Ex1 : pendant qu'il déjeunait, trois personnes entrèrent dans le restaurant .

Déjeunait : action longue \longrightarrow imparfait
entrèrent : action courte \longrightarrow passé simple .

Ex2 : Chaque jour Mr legrand utilisait sa voiture pour aller au travail; ce jour-là, il prit le bus .

prit : action exceptionnelle (indice : ce jour-là) \longrightarrow passé simple
Utilisait : action habituelle (indice tous les jours) \longrightarrow imparfait